

FCP IRADETT 20

SITUATION ANNUELLE ARRETTE AU 31 DECEMBRE 2016

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS, LE 31 DECEMBRE 2016

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par le conseil d'administration de la société de gestion « ARAB FINANCIAL CONSULTANTS », nous vous présentons notre rapport sur :

- ✓ Le contrôle des états financiers annuels, du « FCP IRADETT 20 », tels qu'ils sont annexés au présent rapport; relatifs à l'exercice couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.
- ✓ Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers, ci-joints, font apparaître

un total au bilan des actifs net de	527.132 dinars
des sommes distribuables au titre de l'exercice de	12.070 dinars
et une variation négative des actifs nets de	100.805 dinars

Ces états financiers relèvent de la responsabilité du conseil d'administration de la société de gestion. Il est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à la société et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit et ce en application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif.

Nous avons procédé à l'audit des états financiers annuels en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Ces normes requièrent que nos travaux d'audit soient planifiés et réalisés en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers soumis à notre examen ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir les éléments probants justifiant les montants et l'information contenus dans les états financiers. Il consiste, également, à apprécier la fiabilité du contrôle interne des systèmes d'établissement des états financiers, d'une part, et les principes et méthodes comptables suivis et retenus, ainsi que la présentation d'ensemble des états financiers, d'autre part.

I - OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS :

Nous estimons que les éléments recueillis, notamment, la situation du portefeuille communiquée par votre dépositaire, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Sur la base des documents mis à notre disposition et compte tenu de ce qui précède, nous certifions que les états financiers, ci-annexés, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, du résultat des opérations réalisées par votre fonds durant l'exercice clos le 31.12.2016, ainsi que de sa situation financière et de son patrimoine à la fin de cet exercice conformément aux normes et conventions comptables de base.

Nous devons par ailleurs vous informer que :

- i. La comptabilité est tenue au moyen d'un logiciel informatique spécifique qui ne permet pas la remontée en chaîne des données calculées automatiquement qui y sont enregistrées.
- ii. Les états financiers sont établis selon des méthodes satisfaisant généralement à l'article 27 du code des organismes de placement collectif, à la NCT n°16 relative à la présentation des états financiers des OPCVM et au PCGA sauf en matière de valorisation des BTA ; lesquels ne figurent pas au Bilan pour leur valeur actuelle à la date de l'inventaire contrairement à la NCT n°17 relative au portefeuille-titres et autres opérations effectuées par les OPCVM. Les BTA ont été évalués au coût amorti qui tient compte de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de la surcote sur leur maturité résiduelle.

II – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons procédé également aux autres vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations particulières à formuler sur la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de votre gestionnaire sur les résultats et la situation financière de votre fonds à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Aussi, nous devons vous informer que :

1. Les liquidités et quasi liquidités, représentant 26,8% de l'actif, sont en dépassement de 6,8% par rapport au taux réglementaire maximal prévus par l'article 2 du décret numéro 2001-2278 du 25 septembre 2001 tel que complété par le décret numéro 2002-1727 du 29 Juillet 2002.
2. L'actif employé à la clôture de l'exercice 2016 dans des valeurs mobilières, des obligations et des valeurs assimilées, à hauteur de 73,2%, est en deçà du seuil réglementaire minimal de 80%.
3. La proportion détenue par la banque ATB au capital du « FCP IRADETT 20 », de 14,5%, dépasse le seuil maximal de 10% prévus par les articles 466 et suivants du code des sociétés commerciales.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations significatives à formuler sur les procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers de votre fonds.

Tunis le 29 mars 2017

Le Commissaire aux Comptes :

Slim EL FEKIH

BILAN
ARRETE AU 31/12/2016
(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/12/2016	31/12/2015
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	386 554	444 020
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	97 243	156 083
b- Obligations et valeurs assimilées	289 312	287 937
AC2- Placements monétaires et disponibilités	141 820	183 862
a- Placements monétaires	0	0
b- Disponibilités	141 820	183 862
AC3- Créances d'exploitation	0	1 890
AC4- Autres actifs	0	0
TOTAL ACTIF	528 375	629 772
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	1 095	1 510
PA2- Autres créditeurs divers	147	324
TOTAL PASSIF	1 242	1 835
<u>ACTIF NET</u>		
CP1- Capital	515 054	615 172
CP2- Sommes distribuables	12 078	12 765
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	8	17
b- Sommes distribuables de l'exercice	12 070	12 749
ACTIF NET	527 132	627 937
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	528 375	629 772

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2016
(Exprimé en dinars)

	<u>Du 01/01/2016</u> <u>Au 31/12/2016</u>	<u>Du 01/01/2015</u> <u>Au 31/12/2015</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	17 250	13 455
a- Dividendes	1 765	3 312
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	15 485	10 144
PR 2- Revenus des placements monétaires	762	10 139
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	18 012	23 594
CH 1- Charges de gestion des placements	7 060	9 899
REVENU NET DES PLACEMENTS	10 952	13 696
PR 3- Autres produits	0	0
CH 2- Autres charges	484	665
RESULTAT D EXPLOITATION	10 468	13 030
PR 5- Régularisations du résultat d'exploitation	1 602	-282
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	12 070	12 749
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-1 602	282
- titres	16 895	-29 578
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-25 195	15 185
- titres	-25 195	15 185
- Frais de négociation de titres	-370	-381
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 798	-1 743

ETAT DE VARIATION DE L ACTIF NET
ARRETE AU 31/12/2016
(Exprimé en dinars)

	<u>Du 01/01/2016</u> <u>Au 31/12/2016</u>	<u>Du 01/01/2015</u> <u>Au 31/12/2015</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
a- Resultat d 'Exploitation	10 468	13 030
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	16 895	-29 578
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-25 195	15 185
d- Frais de négociation de titres	-370	-381
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-8 656	-15 126
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
a- Souscriptions		
_ Capital	703 484	227 185
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	10 215	1 098
_ Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	2 672	923
_ Droits d'entrée		
b- Rachats		
_ Capital	-793 074	-266 224
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-12 073	-855
_ Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	-5 171	-2 144
_ Droit de sortie		
VARIATION DE L ACTIF NET	-100 805	-56 887
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
a- en début d'exercice	627 937	684 825
b- en fin d'exercice	527 132	627 937
AN 5- <u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a- en début d'exercice	56 441	59 943
b- en fin d'exercice	48 218	56 441
VALEUR LIQUIDATIVE	10,932	11,126
AN6- TAUX DE RENDEMENT	0,29%	-0,28%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2016 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2016, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2016 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs Valeurs liquidatives au 31/12/2016.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2-3 EVALUATION DES PLACEMENTS EN OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en Obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

* à la valeur du marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;

* au cout amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent;

* à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le cout amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est approprié.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur du marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2016, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées du fonds.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués au 31 décembre 2016, au cout amorti compte tenu de l'étalement à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres

2-4 EVALUATION DES PLACEMENTS MONETAIRES

les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2-5 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1-Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à 386 554 DT contre 444 020 DT au 31/12/2015,
et se détaille ainsi :

DESIGNATION DU TITRE	Nbre /Titre	Coût d'acquisition	Val au 31/12/2016	% ACTIF	% K emetteur
ACTIONS		90 807	71 688	13,57%	
ATB	1 000	5 452	4 563	0,86%	0,00%
Ciments de Bizerte	2 000	15 391	7 216	1,37%	0,00%
Monoprix	1 300	23 987	12 645	2,39%	0,01%
OTH	2 000	15 145	17 020	3,22%	0,00%
SAH	500	5 575	6 779	1,28%	0,00%
SFBT	400	8 505	7 592	1,44%	0,00%
SOMOCER	1 250	1 950	1 846	0,35%	0,00%
SOTEMAIL	3 500	8 750	8 085	1,53%	0,01%
UNIMED	585	6 051	5 941	1,12%	0,00%
TITRES OPCVM		25 305	25 555	4,84%	
FCP IRADETT 50	780	9 290	9 120	1,73%	1,73%
FCP IRADETT 100	1 180	16 015	16 435	3,11%	6,25%
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES					
EMPRUNTS D'ETAT		149 442	153 348	29,02%	
BTA 6.75% 11 juillet 2017	99	99 442	101 991	19,30%	0,0%
EMPRUNT NATIONAL CAT C	500	50 000	51 357	9,72%	0,00%
EMPRUNTS DE SOCIETE		130 000	135 964	25,73%	
ATL 2015/2	500	50 000	52 634	9,96%	0,07%
AMEN BANK SUB 2008 B	500	30 000	31 036	5,87%	0,13%
UNIFACTOR 2015	500	50 000	52 294	9,90%	0,25%
TOTAL		395 554	386 554	73,16%	

Mouvement du portefeuille

	cout d'acquisition	intérêts courus	plus ou moins value potentiels	Valeur au 31/12	Plus ou moins values réalisée
Solde au 31-12-2015	475 456	5 161	-36 597	444 020	
Acquisition de l'exercice					
Actions	23 969			23 969	
Titres OPCVM	25 546			25 546	
Remboursement et cession de l'exercice					
Cession Actions	-96 146			-96 146	-25 195
Remboursement Emprunts de société	-2 500			-2 500	
Cession titres OPCVM	-29 937			-29 937	
Décote /surcote Emprunts d'état	-833			-833	
Variation des intérêts courus		4 708		4 708	
Variation des plus ou moins values potentielles			17 728*	17 728	
Solde au 31-12-2016	395 554	9 869	-18 869	386 554	-25 195

*hors décote / surcote Emprunts d'Etat

AC2-Placement monétaires et disponibilité

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2016 à 141 820 DT contre 183 862 DT au 31/12/2015, et se détaille ainsi:

	en % de l'actif			
	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2015
Disponibilité	141 820	183 862	26,8%	29,2%
Total	141 820	183 862	26,8%	29,2%

PA1-Opérateurs créditeurs

Cette rubrique enregistre la rémunération à payer au gestionnaire et au dépositaire et se détaille ainsi:

	31/12/2016	31/12/2015
Rémunération à payer au gestionnaire	552	749
Rémunération à payer au dépositaire	543	761
TOTAL	1 095	1 510

PA2-Autres créditeurs divers

	31/12/2016	31/12/2015
Redevance CMF	39	53
Retenue à la source	108	264
frais des transactions		7
TOTAL	147	324

CP1- Le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2016 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2015	
Montant	615 172
Nombre de parts	56 441
Nombre de porteurs de parts	1
Souscriptions réalisées	
Montant	703 484
Nombre de parts émises	64 569
Nombre de porteurs de parts nouveaux	0
Rachats effectués	
Montant	793 074
Nombre de parts rachetés	72 792
Nombre de porteurs de parts sortants	0
Autres effets s/capital	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-25 195
Régularisation des sommes non distribuables	-1 858
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	16 895
Frais de négociation de titres	-370
Capital au 31/12/2016	
Montant	515 054
Nombre de parts	48 218
Nombre de porteurs de parts	1

CP2- <u>Sommes distribuables</u>	31/12/2016	31/12/2015
Sommes distribuables de l'exercice	12 070	12 749
Sommes distribuables des exercices antérieurs	8	17
Sommes distribuables	12 078	12 765

PR1- Revenu du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille -titres totalisent 17 250 DT au 31-12-2016 contre 13 455 DT au 31-12-2015 et se détaillent ainsi:

	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Revenus des obligations et valeurs assimilées	15 485	10 144
Revenus des actions et valeurs assimilées	1 765	3 312
TOTAL	17 250	13 455

PR2- Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31-12-2016 à 762 DT contre 10 139 DT au 31-12-2015 et se détaillent ainsi:

	Du 01/01/2016 Au 31/12/2016	Du 01/01/2015 Au 31/12/2015
Revenu des comptes de dépôts	762	10 139
TOTAL	762	10 139

CH1- Charges de gestion des Placements

	Du 01/01/2016	Du 01/01/2015
	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Rémunération du gestionnaire		
La gestion du fonds est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,2% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.		
La rémunération de l' AFC	6 517	9 137
Rémunération du dépositaire		
La fonction du dépositaire est confiée a l'ATB . En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,1% HT calculé sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de 7000D		
La rémunération de l'ATB	543	761
TOTAL	7 060	9 899

CH2- Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31-12-2016 à 484 DT contre 665 DT au 31-12-2015 et se détaillent ainsi:

	Du 01/01/2016	Du 01/01/2015
	Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Redevance CMF	460	645
Service bancaire	15	13
Timbres fiscales	8	7
TOTAL	484	665

4- AUTRES INFORMATIONS

Données par parts	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Revenus des placements	0,374	0,418	0,478	0,444	0,442
Charges de gestion des placements	0,146	0,175	0,182	0,179	0,192
Revenu net des placements	0,227	0,243	0,296	0,266	0,249
Autres charges	0,010	0,012	0,012	0,013	0,013
Résultat d'exploitation	0,217	0,231	0,284	0,253	0,236
Régularisation du résultat d'exploitation	0,033	-0,005	-0,016	-0,008	-0,010
Sommes distribuables de l'exercice	0,250	0,226	0,268	0,245	0,226
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,033	0,005	0,016	0,008	0,010
Frais de négociation de titres	-0,008	-0,007	-0,009	-0,006	-0,007
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	0,350	-0,524	0,342	-0,328	-0,089
Plus ou moins Values réalisées sur cession de titres	-0,523	0,269	-0,223	0,051	-0,054
Plus ou moins value sur titre et frais de négociation	-0,180	-0,262	0,111	-0,282	-0,150

Résultat net de l'exercice	0,037	-0,031	0,395	-0,029	0,087
résultat non distribuable de l'exercice	-0,180	-0,262	0,111	-0,282	-0,150
régularisation du résultat non distribuable	-0,039	0,005	-0,007	0,006	0,032
Sommes non distribuables de l'exercice	-0,218	-0,257	0,104	-0,275	-0,118
Distribution des dividendes	0,226	0,268	0,245	0,226	0,288
Nombre de parts	48 218	56 441	59 943	60 749	60 749
Valeur liquidative	10,932	11,126	11,425	11,298	11,554

Ratios de gestion des placements	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Charges de gestion des placements/actif net moyen	1,54%	1,53%	1,53%	1,53%	1,54%
Autres charges /Actif net moyen	0,11%	0,10%	0,10%	0,11%	0,10%
Résultat distribuable de l'exercice/Actif net moyen	2,28%	2,02%	2,39%	2,17%	1,89%
Actif net moyen	459 037,578	645 348,051	712 508,636	707 263,601	760 470,268